

COMMUNE DE QUELMES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 26 juin à 18 H 30.

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur CORDIER André, Maire de Quelmes, en suite de convocation en date du 10/06/2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Présents : A.CORDIER, D.TASSART, Ph DECOCQ, M.BRAEM, J.GAZULLA, M.DECROIX, F.LUYSSAERT, D.LEROY, C.MESMACQUE, B.DELAMAERE, J.F DEMOL, C.HEMBERT, T.BANQUART,

Excusés : F.DEGREMONT (pouvoir à J.GAZULLA)

Absent (s) : J.A DUBREUCQ

Désignation d'une ou d'un secrétaire de séance : Mme Maryline BRAEM

Approbation des PV des réunions du :

25 Février 2025, 11 et 15 Avril 2025

Aucune remarque exception faite de la question de la vidéo surveillance remise à l'ordre du jour.

les 3 comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Séance déclarée ouverte à : 18h30

- **Financement des travaux de réfection du chemin de Moringhem et de l'écoulement pluvial du chemin d'exploitation N°12 de la Rte de Zudausques**

Ayant été inscrit et voté à la demande du conseil lors de sa réunion du 11 Avril et vote du budget du 15 Avril, il y a lieu de procéder à un emprunt de manière à pouvoir financer ces travaux qui ne peuvent l'être l'instant.

Présentation des offres de financement ;

Délibération à prendre

50 000€ à prévoir en emprunt , les organismes financeurs ont donné leur taux mais ils sont à réévaluer tous les mois.

caisse d'épargne :

taux fixe sur 10 ans 6072€/an

taux fixe sur 16 ans 4313€

Devis proposé datant d'octobre 2024 des établissements BAILLEUL :

18129€ (à réévaluer)

46500€ chemin de Moringhem

Il est demandé si la demande de subvention doit être réengager,

le conseil vote pour malgré une réserve sur l'augmentation du taux d'endettement.
vote emprunt pour 50 000 € **DELIB**

- **Recensement 2026 du 15/01 au 14/02**

1°) Nomination par arrêté du coordonnateur communal

Eloïse PENNEQUIN, secrétaire générale de mairie est nommée

2°) Nomination par arrêté d'un agent recenseur (1/300 logements)

Cet agent ne peut pas être un conseiller, le Conseil se concertera pour choisir une personne parmi les administrés inscrits sur les listes électorales qui pourrait assurer cette fonction.

Constance LECREUX est proposée mais n'est pas joignable à ce jour, elle sera contactée prochainement. Si la personne n'est pas intéressée, une annonce sera diffusée sur les réseaux.

- **Renouvellement des membres du bureau de l'AFR** (Association Foncière de Remembrement), désignation de 3 propriétaires exploitants ou non de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement en section Z.

A ce jour ; Paul EVRARD, Eric CROQUELOIS et membre de droit A.CORDIER (Maire) consulter les exploitants agricoles Paul et Éric en recherche d'une 3 e personne

Délibération à prendre

- **Extension réserve naturelle**

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 6 Décembre 2024 à délibéré défavorablement sur ce projet d'extension(2 favorables, 3 abstentions, 9 défavorables).

Pour rappel ce projet de classement de réserve naturelle permettait d'avoir une continuité écologique entre le mont d'Acquin-Westebécourt et Wavran sur l'Aà avec pour avantages ;

- Une préservation pérenne d'un patrimoine commun
- Une reconnaissance nationale
- Une organisation et réglementation des usages et meilleure conciliation des différentes pratiques « Sport de nature, chasse »
- Rayonnement local avec action de sensibilisation, communication, valorisation
- Des moyens dédiés, humains, technique et financiers,
- Valorisation, mobilisation de certains fonds (Européens)

Cet avis défavorable de la part du conseil municipal de QUELMES a pour conséquence de contrarier le projet d'extension, Mme Sophie PAGES Sous-préfète de l'Arrondissement de St Omer lors de son appel téléphonique du Lundi 12 Mai dernier me demande s'il serait possible de revoir ce sujet lors de la prochaine réunion de

conseil et si le conseil pourrait revoir sa position.

Mme la sous-préfète se propose si le conseil en est d'accord et si son avis serait susceptible d'être modifié, de se déplacer en Mairie accompagné des services du conservatoire pour qu'une nouvelle présentation soit faite mais également pour répondre aux éventuelles inquiétudes qui pourraient subsister.

La chasse serait autorisée mais règlementée et peut être qu'il y aurait des jours spécifique pour la chasse.

Question posée ; le conseil serait-il susceptible de revoir sa position ?

1 voix pour

1 abstention

le reste du Conseil Municipal vote contre, le Conseil reste donc défavorable au projet.

- **Ressource Humaine**

Mme Claudine VICONGNE en contrat contractuel depuis le 1^{er} Sept 2019 a bénéficié de 5 renouvellements successifs jusqu'au 1 Sept 2025. Sachant qu'un contrat n'est renouvelable que deux fois.

Mme VICONGNE donnant pleine satisfaction dans ses fonctions (garderie, agent de Cantine suppléante de Corinne responsable de cantine et entretien des locaux, école, salle et Mairie) et afin de régulariser une situation à la limite de la légalité (maxi 2 renouvellements possible), Mr le Maire propose une embauche en qualité d'agent des collectivités territoriale stagiaire du 1^{er} Sept 2025 au 31 Août 2026 et peut-être une augmentation du temps de travail hebdomadaire (à finaliser). Une annonce sera publiée sur cap territoriale conformément à la réglementation.

Le Conseil est **favorable à l'unanimité**

délibération.

- **2 : Vidéo surveillance**

Lors de la réunion du 11 Avril 2025, le choix du conseil s'était porté sur l'entreprise REP-INFO pour un montant en location de 528.00 € TTC/mois, entre temps (en date du 28/04) la société SOFRATEL, nous adressée une nouvelle proposition avec cette fois un montant mensuel en location de 400.80 € TTC

nouvelle proposition de SOFRATEL

6 caméras proposées initialement, investissement HT11904€ pour 5 caméras

location pour 5 caméras 334€ HT

A noter que depuis le 02/06, la Région remet en place une subvention à hauteur de 25% uniquement dans le cadre d'un investissement. Suite à une discussion sous le coût de la location, la société SOFRATEL est donc été retenue.

REP INFO peut baisser ses prix et en contre partie se propose d'installer une caméra à l'intérieure de la mairie.

En complément de ce projet de vidéo, une demande de prix a été faite auprès de REP—INFO pour la mise en place d'une caméra aux points d'apport volontaires du nouveau cimetière, Route de Saint-Omer. (une caméra de chasse n'est pas suffisamment discrète avec la présence d'un voyant rouge la nuit)

Le coût de la caméra avec panneau solaire s'élève à 2820€ TTC.

Le coût trop élevé nécessitera la consultation d'autres fournisseurs

Un autre devis va être demandé à Sofratel, une subvention peut être demandée uniquement pour cette caméra.

Un membre du Conseil pose question sur la couverture en cas de vandalisme, l'assurance sera vérifiée sur ce point.

Questions diverses :

Repas des Aînés 2026, le 28 Mars à 13h

Mr le Maire propose de changer le lieu du déroulement de ce repas et propose de l'organiser au restaurant « CHANTAUVENT » à Ledinghem

« Cuisine totalement traditionnelle, repas plus copieux » pour un coût sensiblement identique à la Guinguette (de 35 à 45 €/p)-41€ à la guinguette

L'animateur « Oliver » qui intervient à la guinguette (2024) a été sollicité mais n'est pas disponible

Isabelle ROGÉZ a été contactée, elle serait disponible. Le coût de l'animation serait de 310.00 € TTC.

La société de transport MERLIER a été contacté pour une proposition de déplacement Quelmes/Ledinghem allé et retour, coût 380.00 €

Soit un coût total de 3090.00 € TTC pour 2583.00 € TTC cette année

Le Conseil est favorable à l'unanimité.

délib

Point sur les travaux en cours

L'aménagement de l'accès PMR du City Stade via la Mairie a été réalisé en parallèle de l'enfouissement des gaines et la réparation du terrain de boules pour un montant total de 9930.00 € TTC (4578.00 €, 1176.00 € et 4176.00 €) travaux réalisés par MV TP.

L'inauguration du City Stade s'effectuerait courant Septembre

Route du Val (Quelmes et Setques) les travaux ont été réalisés les 13 et 14 Mai par les Ets Ducrocq TP pour un montant total 23 637.00 € (pour les 2 communes). Pour rappel, travaux de la Departementale jusqu'à environ 100m de la liaison douce)

Mise en place de stops, Rte du Val et Chemin Vert, nous sommes toujours en attente des arrêtés des services du département.

Rue Verte, interdiction au plus de 3.5 T sauf riverains, les panneaux de signalisation nous ont été livrés le vendredi 20/06, les arrêtés correspondants seront pris avant la pause qui sera réalisé par l'APRT. L'investissement a été porté par la commune y compris la signalisation à poser sur les Départementales.

Trottoir gauche de la rue de l'Eglise, l'étude avec les services d'ENEDIS a permis de trouver une solution (1 support sur la propriété de Brigitte DARQUES avec mise en place d'une convention, 1 support sur le domaine public à l'angle de la propriété de Mme et Mr LEMAIRE) afin de conserver une entente cordiale avec ces derniers nous les avons avisé de ce projet d'implantation de support et aurions souhaité malgré une implantation sur le domaine public obtenir un accord verbal hors à ce jour nous n'avons pas de retour. Suite à ce dernier conseil municipal une dernière relance sera effectuée puis les travaux seront commandés.

Pour rappel montant des travaux ; 36 213.00 € HT avec certainement une petite plus-value pour la réfection de l'entrée du N°236 de l'Allée du Centre (Rochas) + réfection des 1.50 m² de trottoir de la Rte d'Acquin. Le déplacement des 2 supports s'élève à 6264.53 € HT (non subventionnable)

Les stores occultant de la classe de CP ainsi que les stores californiens de la Mairie ont été livrés. Ils seront installés prochainement. (Coût total 1590.43 TTC)

Salle polyvalente, la commande pour le remplacement des planches de rives a été signée en Avril pour un montant de 6588.24 € HT.

Fenêtre secrétariat Mairie, commande passé le 28/04 pour un montant de 553.43 € HT.

Eglise, réfection de la toiture, triangle du cœur et sacristie, commande passée le 28/04 pour un montant de 14 338.70 € HT.

Nouveau Cimetière, Mise en place de 3 caveaux et 10 cavurnes, travaux réalisés récemment pour un montant de 7052.23 € HT.

Rentrée scolaire de Sept 2025, trajet scolaire de Victoria DA SILVA

La demande de prise en charge inclusivité adressée à l'Académie n'a pas été retenue en particulier pour l'accompagnement en bus de Victoria, sa situation ne s'améliorant pas il y aura

certainement lieu de prévoir un accompagnant supplémentaire. Etant résidente à Acquin et en classe à Acquin, il y aurait lieu que cela soit du ressort de la commune d'Acquin cependant nous dépendons des rotations du Bus. Une concertation avec la commune d'Acquin sera mise en place. Pour information, Mme LEVEL, directrice du RPI nous quitte.

QUESTIONS DIVERSES

Coffret de chantier pour la Ducasse : demande faite auprès d'ENEDIS, l'installation s'effectuera le 03/07.

Ducasse : pas de manège, pas de réponse des forains pour le moment, José Gazulla les relance cette semaine.

Séance levée à 20h30

SIGNATURES DU MAIRE



SIGNATURE DU SECRETAIRE DE SEANCE